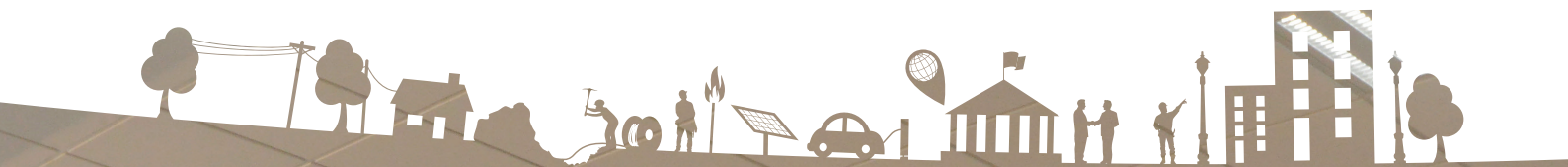


# énergies

communes



**RENCONTRE  
DÉPARTEMENTALE  
DE LA TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE**

**SDE18**  
Syndicat Départemental d'Énergie du Cher



**L'ÉCLAIRAGE PUBLIC**  
UN LEVIER DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**SDE18**

Syndicat Départemental d'Énergie du Cher

[www.sde18.com](http://www.sde18.com)

# ÉDITO

## *La première rencontre départementale de la transition énergétique, organisée par le SDE18 à Saint Just, a connu un formidable succès avec plus de 150 personnes présentes, dont 135 élus locaux.*

Il faut dire que le programme était attractif : visite du chantier d'enfouissement électrique et d'installation de mâts photovoltaïques au coeur du village de Saint Just, démonstrations de l'entreprise Fonroche autour des mâts autonomes, conférence sur la trame noire par Laurent Arthur, spécialiste des chauve-souris. Le succès de cette première rencontre en appellera forcément d'autres, dont nous nous assurerons de thématiques et d'intervenants tout aussi passionnants. Mais cela n'aurait pas été possible sans nos partenaires présents à cette journée, merci à ENEDIS, aux entreprises CEE / CITEOS et bien sûr à la commune de St Just et à son maire qui a su nous accueillir et accepter l'innovation proposée par notre syndicat.

Les collectivités prennent le virage de la transition énergétique à grande vitesse, et c'est notre rôle d'être à vos côtés dans cette évolution. Dans le domaine de l'éclairage public, bien sûr, puisqu'il représente 41% de vos factures d'électricité en moyenne, mais aussi avec le conseil en énergie pour la rénovation de vos bâtiments, les animations thermographiques, l'accompagnement dans vos projets photovoltaïques, hydrogènes, ou hydroélectriques, le conseil sur la méthanisation... Tout cela, nous le portons directement ou par l'intermédiaire de notre SEM EnerCentre, que nous avons intégrée au 1<sup>er</sup> janvier 2020, avec déjà quelques beaux projets en cours.

J'en profite pour vous rappeler que le SDE18 a mis en place un fonds de soutien pour vos projets liés à la transition énergétique. C'est grâce à ce dispositif que nous avons pu accompagner Aubigny sur Nère pour ce beau projet de navette électrique gratuite « Nussy » qui arpente les rues de la commune.

La mobilité représente d'ailleurs un enjeu prépondérant pour l'avenir de la planète. C'est pourquoi le SDE18 a été l'un des premiers à se lancer dans le déploiement des bornes électriques. Ce réseau de plus de 200 points de recharges, nous allons le confier à la Société Publique Locale Modulo, dans laquelle nous serons partie prenante, afin d'optimiser la gestion de ces bornes et éviter l'envolée des coûts, que ce soit pour les collectivités ou pour les utilisateurs.

Et comme l'utile et l'éco-responsabilité peuvent rimer avec le plaisir des yeux, nous n'avons pas résisté à vous présenter, en dernière page, la magnifique illumination en LEDs de la pomme du rondpoint de Saint Martin d'Auxigny.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous

*Toute notre Energie au service des collectivités du Cher !*

*Philippe MOISSON*  
Président du SDE 18  
Maire de Saint Loup des Chaumes



## SOMMAIRE

- Le SDE 18 en images .....3
- Le chiffre clé .....3
- Le SDE est vous .....3
- Dossier : Retour sur la rencontre de la Transition énergétique .....4
- Cap sur les territoires : Mobilité électrique.....7

## SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DU CHER

7 rue Maurice Roy  
CS 60021 - 18021 Bourges cedex  
Tél. : 02 48 50 85 40  
E-mail : info@sde18.com

[www.sde18.com](http://www.sde18.com)



## LE SDE18 EN IMAGES



### TROUY : ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le SDE vient de terminer l'enfouissement des réseaux Basse Tension, Eclairage public et télécoms sur environ 450m Route de la Chapelle. Cette route dessert actuellement le château Rozé qui va devenir la future mairie. Il s'agit d'une première tranche de dissimulation sur cette route. L'étude de l'enfouissement d'une seconde partie (250m environ) côté route de Bourges à Châteauneuf est en cours.



### AUBIGNY SUR NERE : LANCEMENT DE LA NAVETTE ÉLECTRIQUE GRATUITE NESSY.

Le SDE 18 soutient le projet d'expérimentation qui a pour objectif le développement d'un service de navette communale électrique gratuite. La commune a sollicité la commission environnement du SDE 18 au titre de l'innovation dans une démarche environnementale pour une participation de 10 000€.



## LE CHIFFRE CLÉ 2 607 « BALLONS FLUO »

Le **ballon Fluorescent** est une lampe à décharge recouverte par une ampoule opale de forme ovoïde. Elle émet une lumière blanche relativement vive, avec des teintes généralement violacées et est très gourmande en énergie. Elle a été très utilisée en France pour l'éclairage public et industriel dans les années 1950 et 1960

Cette source lumineuse énergivore doit être remplacée d'ici janvier 2025 en application du règlement européen 245/2009 et de l'arrêté du 27 décembre 2018. Pour aider les collectivités à financer les travaux de rénovation d'ici 2025, le SDE18 a mis en place le PLAN REVE qui permet de bénéficier d'un financement à hauteur de 70% pour 2021 et 2022 plafonné à 50 000€ HT par an par commune.

## LE SDE ET VOUS

### Comment déclarer un candélabre en panne ?

Un des candélabres de votre commune est en panne et vous souhaitez le signaler ? Rien de plus simple, il vous suffit de faire votre déclaration directement sur [www.latitude18.fr](http://www.latitude18.fr) en spécifiant le nom de la commune, le lieu et numéro du point lumineux.

Les services du SDE 18 et l'entreprise de maintenance seront immédiatement alertés afin d'intervenir dans les délais prévus selon le type de panne et le niveau de danger.

- 1 **Signaler la panne ou le dommage sur LATITUDE18**
- 2 **Géolocaliser l'appareil sur la carte de LATITUDE18**
- 3 **Remplir la fiche en ligne**
- 4 **Un sms et un mail sont envoyés à l'entreprise de maintenance pour une intervention**



# RENCONTRE DÉPARTEMENTALE SUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

## THÉMATIQUE 2021 : L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la commission consultative paritaire TEPCV\*, le SDE 18 a proposé à l'ensemble des communes et EPCI du Cher de participer à une rencontre focalisée cette année sur l'innovation dans l'éclairage public. Cet évènement fut l'occasion de se rencontrer, d'expliquer le rôle du syndicat et de commenter les projets en cours avec notamment les aides aux communes en matière d'éclairage public.

- Comprendre le fonctionnement des technologies d'éclairage
- Moderniser l'éclairage public des communes
- Economiser de l'énergie et de l'argent
- Préserver l'environnement avec la faune et la flore

\*CCP TEPCV : Créée en décembre 2015 dans le cadre de l'article 198 de la loi de Transition Énergétique Pour une Croissance Verte, la commission consultative pour la transition énergétique vise à proposer annuellement un rendez-vous d'information permettant de faciliter l'échange, le partage d'expériences et de réflexion sur des sujets dans le domaine de l'énergie.



Conférence sur la trame noire par L.ARTHUR de l'association «Chauve qui peut»



100%  
✓

Visite du chantier d'enfouissement de Saint Just



## LA TRAME NOIRE ET LES CHAUVES-SOURIS

La lumière artificielle nocturne peut devenir une source de pollution. Elle se définit alors comme une présence nocturne anormale de lumière pouvant avoir des conséquences sur les écosystèmes. L'impact peut être à la fois sur une large échelle (halo lumineux au-dessus d'une ville) ou locale (lampadaires dans un village). Au-delà de la consommation d'énergie et des effets néfastes sur le sommeil, la lumière impacte également la biodiversité : 30 % des vertébrés et 65 % des invertébrés sont en effet en tout ou partie nocturnes... dont les chauves-souris.



Ces mammifères lucifuges, fortement emblématiques du département du Cher, craignent en effet particulièrement la lumière. 1500 colonies ont été recensées pour les 22 espèces identifiées dans notre département. C'est dire à quel point elles sont présentes dans toutes nos communes, de la plus petite à la plus grande. Les différentes espèces ont une tolérance plus ou moins forte à la lumière, les Pipistrelles viendront chasser les insectes sous les lampadaires, les sérotines changeront de domicile si la lumière devient trop forte autour de leur gîte, et les Petits rhinolophes refuseront de s'engager en vol sous un halo lumineux, même très faible.

Les chauves-souris peuvent s'avérer très utiles pour servir d'indicateur pour juger de l'efficacité des Trames Noires. L'espèce qui s'y prête le plus est sans conteste le Petit rhinolophe. Cette petite chauve-souris de 20 cm d'envergure a un gros avantage, celui d'émettre



Présentation des éclairages publics photovoltaïques



des signaux acoustiques très reconnaissables et à très faible puissance. Quand on le capte il est à moins de 5 m du micro. Là où le Petit rhinolophe passe, on est sûr que les conditions d'éclairage seront satisfaisantes pour tout un cortège d'autres espèces nocturnes, insectes, oiseaux, poissons, mammifères. Pour une implantation optimale d'une Trame Noire, il faudra également éviter d'éclairer les zones à forts enjeux environnementaux, comme les réservoirs de biodiversité.

Pour prendre un exemple concret, dans une commune, une attention particulière devra être portée le long des rivières et sur la végétation de rives pour éviter des éclairages trop forts, même chose pour les quelques secteurs connus pour abriter la faune nocturne, un parc arboré, un cimetière, un alignement d'arbres remarquables ou une colonie de mise-bas. Il ne faut pas oublier que la plupart des espèces nocturnes ont une activité avant tout crépusculaire. C'est dans la première phase de la nuit qu'elles sont les plus actives, d'où un choix judicieux sur l'implantation de certains candélabres. Quelques-uns pourront être mieux placés, ou mieux orientés. La mise en place d'une Trame Noire, demande certes une grande expertise sur les espèces lucifuges, mais elle reste relativement aisée à mettre en place si on sait anticiper les aménagements lumières. Et on peut compter sur les chauves-souris pour aider à ce que les humains et la nature puissent partager le même territoire, en profitant des étoiles.



*Présentation des différentes sources lumineuses et solutions d'éclairage public*



## L'ACCOMPAGNEMENT DU SDE 18 POUR LE CHANGEMENT DE VOTRE ÉCLAIRAGE PUBLIC :

**Le PLAN REVE** (Résorption des Eclairages Vétustes pour l'Environnement) :

Le SDE 18 accompagne les collectivités dans le remplacement des éclairages trop énergivores avec une augmentation du financement à hauteur de 70%\* sur 2021 et 2022 sur un montant total de travaux plafonné à 50 000€ HT par an par commune.

## La RÉNOVATION de l'éclairage public :

La maîtrise de l'éclairage public est une source importante de réduction des consommations électriques, la vétusté des installations étant la principale cause de la surconsommation. Le SDE 18 vous conseille pour le remplacement de l'éclairage vétuste de votre commune par un éclairage plus performant (hors Plan REVE) : cela concerne le changement des lanternes ou de l'ensemble mâts+lanternes avec un financement de 50%.



## CAP SUR LES TERRITOIRES

# MOBILITÉ ÉLECTRIQUE : ECAR18 DEVIENT MODULO EN 2022 !



Le contrat de délégation de service public relatif aux IRVE (infrastructures de recharge des véhicules électriques) prend fin le 31 décembre 2021. Aussi, le renouvellement de l'exploitation des bornes sur le département du Cher a occupé activement les instances du SDE 18 afin de trouver une solution pérenne et adaptée.

Par délibération en date du 09 octobre dernier, le Comité Syndical du SDE 18 a pris la décision de rejoindre la Société Publique Locale (SPL) MObilité DURable LOcale (**MODULO**) afin de mutualiser la gestion du réseau de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides à l'échelle du territoire national ([www.modulo-energies.fr](http://www.modulo-energies.fr)). L'objectif principal est la maîtrise du coût de ce dispositif pour les collectivités.

La gestion de ce réseau public de la recharge, auparavant géré par CITEOS, sera confiée à la SPL MODULO à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## QU'EST-CE QUE MODULO ?

Modulo (MObilité DURable LOcale) est un **réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides**. Modulo déploie des bornes de recharge sur le territoire de ses adhérents et assure l'exploitation et la maintenance.

Modulo est une **Société Publique Locale** (SPL), créé en juillet 2018, à l'initiative des **Syndicats d'énergie d'Indre-et-Loire** (SIEIL) et Loir-et-Cher (SIDELOC). À ce jour, MODULO intègre également le réseau de bornes du Syndicat Intercommunal d'Énergies de la Marne (SIEM), du Syndicat Intercommunal d'Énergies d'Indre-et-Loire (SIEIL), du Syndicat Intercommunal de Distribution d'Électricité du Loir-et-Cher (SIDELOC), de la Fédération Départementale d'Énergies des Ardennes (FDEA), du Syndicat d'Électricité des Vosges (SDEV), du Syndicat d'Électricité et de Gaz du Rhin (SDE68) et 3 communes dans le Loiret.

## QUI SERA LE RÉFÉRENT DE L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES BORNES ?

Le **groupement Hervé Thermique - Virta** assure l'exploitation des bornes pour Modulo sur le territoire français et va intervenir sur l'ensemble des bornes Ecar18 début 2022 pour les basculer sur le réseau MODULO. Hervé Thermique a la charge de la maintenance, de l'entretien et de la ligne téléphonique d'assistance. Virta gère le système d'exploitation et a la charge de la gestion, la comptabilité et la facturation du service auprès des usagers.

## EST-CE QUE LE FONCTIONNEMENT DES BORNES VA CHANGER ?

Non, les bornes Modulo (anciennement Ecar18) peuvent être utilisées **avec ou sans abonnement**. Modulo-Virta gère le compte client et la facturation. Une information a été envoyée à l'ensemble des abonnés Ecar18 afin de leur faire part du changement et leur demander de basculer leur abonnement. Une procédure d'utilisation sera affichée sur les bornes et des fiches d'utilisation peuvent vous être mises à disposition pour vos administrés.

## LES ENGAGEMENTS DE MODULO

Modulo s'engage à **gérer, exploiter, entretenir et maintenir** les bornes de recharge de ses membres. Modulo met à disposition **une ligne téléphonique d'assistance**, disponible 24h/24, 7j/7, dédiée aux usagers actuels et futurs, ainsi qu'un **site internet** <https://modulo-energies.fr/> et une **application** pour appareils mobiles. Modulo fonctionne sur un principe de mutualisation des infrastructures et des coûts. Rejoindre la SPL va permettre de profiter d'une visibilité à l'échelle nationale et européenne.

## SAINT MARTIN D'AUXIGNY

Mise en lumière du rond point de la Pomme à Saint Martin d'Auxigny qui était déjà existante auparavant mais avec du matériel vétuste et énergivore. Véritable emblème, cette pomme est la porte d'entrée de la commune. Des projecteurs LED encastrés au sol d'une couleur bleue ont été installés et permettent ainsi des économies d'énergie.



**SDE18**

Syndicat Départemental d'Énergie du Cher

**SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DU CHER**

7 rue Maurice Roy - CS 600021 - 18021 Bourges cedex

Tél. : 02 48 50 85 40 - E-mail : [info@sde18.com](mailto:info@sde18.com)

[www.sde18.com](http://www.sde18.com)